



Nos points forts

Nos offres

- AIG est un assureur-crédit proposant des limites de crédit non annulables qui a fait ses preuves en matière de maintien de garantie pendant les cycles économiques. Nous mettons à la disposition de nos clients des décennies d'expérience en matière d'assurance-crédit associées à une stabilité et une solidité financière.*
- Avec nos 120 bureaux de gestion des sinistres, les clients sont assurés d'un accès, d'une expertise et d'une supervision au niveau local.**
- Les souscripteurs d'AIG spécialisés en assurance-crédit peuvent concevoir, structurer et gérer des programmes pour répondre aux besoins des clients.
- Notre équipe de souscripteurs en assurance-crédit offre des solutions locales et globales personnalisées pour les entreprises internationales.

Expertise locale et renommée mondiale

- **Double autorité :** Nos souscripteurs détiennent des niveaux élevés d'autorité ce qui leur permet à la fois de rédiger les conditions de la police et de structurer un programme, mais aussi de prendre les décisions en ce qui concerne les limites de crédit, facilitant ainsi la relation commerciale avec AIG.
- **Portée mondiale :** Notre équipe de souscripteurs en assurance-crédit, associée à notre équipe Multinational et à nos partenaires mondiaux de premier plan, nous permet de couvrir plus de 215 pays et juridictions.
- **Outil dynamique de gestion du crédit :** TradEnable Xtra, notre outil de gestion de crédit facile à mettre en place, utilise les données des comptes clients téléchargées pour gérer et surveiller les limites de crédit, automatiser le respect des obligations contractuelles, calculer l'expérience de paiement et simplifier le processus de déclaration de sinistre.
- **Approche partenariale :** Nous cherchons à travailler en partenariat avec nos clients pour améliorer leur gestion des risques, en favorisant une grande autonomie de leur équipe de gestion du crédit et en leur fournissant des niveaux de couverture plus élevés.
- **Produits sur-mesure :** AIG propose des solutions innovantes et faciles à comprendre pour répondre aux besoins des clients et renforcer les équipes de gestion des risques, plutôt que d'externaliser ces fonctions à un tiers.

L'expertise Sinistres AIG

Nos experts fournissent des conseils sur-mesure à nos clients en matière de :

- de procédures d'insolvabilité sur les marchés locaux des assurés ou partout ailleurs dans le monde.
- de notifications et processus de déclaration de sinistres..
- des points clés à prendre en compte pour le recouvrement des créances et les demandes de restructuration de dette.

Vous pouvez être certains qu'en cas de sinistre, notre équipe dispose de l'expertise et de l'expérience nécessaires pour vous aider à protéger votre entreprise contre les risques les plus importants :

- Nous adressons un accusé de réception de la demande de sinistre dans les deux jours ouvrables et définissons un point de contact unique pour la gestion du dossier
- Les clients ont le choix de la méthode de recouvrement et du prestataire dans le cadre de leurs procédures de crédit.

Nos appétits en fonction du secteur d'activité

Ils résultent de l'évolution de l'environnement économique / politique / social et sont donc susceptibles d'être modifiés.

Industrie	Sous-secteur		Industrie	Sous-secteur	
Soins de santé	Produits pharmaceutiques et Distributeurs	●	Transport	Compagnies aériennes et avions	●
	Hôpitaux	●		Logistique et transport maritime	●
Services financiers	Assurance et fonds	●	Métaux et mines	Exploitation minière	●
	Banques	●		Acier	●
Alimentation et boisson	Boissons alcoolisées et tabac	●	Automobile	Métaux non ferreux	●
	Alimentation et boissons	●		Automobile et pièces détachées	●
Energie et services publics	Services publics et production d'électricité	●	Produits chimiques	Commercial	●
	Energies renouvelables	●		Produits chimiques de consommation et spécialités chimiques	●
Agriculture	Agriculture et produits agrochimiques	●	Construction	Produits chimiques de base	●
	Distributeurs et négociants	●		Amélioration de l'habitat et équipements/ matériaux	●
Fabrication industrielle	Aérospatiale et défense	●	Autres	Bâtiment/entrepreneurs	●
	Équipements lourds, machines et générateurs	●		Organes et services gouvernementaux	●
Médias et divertissements	Divertissement	●	Papier, pâte à papier & Emballage	Biens immobiliers	●
	Médias, édition et publicité	●		Emballage et pâte à papier	●
Pétrole et gaz	En amont et intégré	●	Consommation (non alimentaire)	Imprimerie	●
	Secteur intermédiaire et secteur aval	●		Produits de luxes	●
Commerce de détail (essentiel)	Chimie	●	Loisirs	Produits ménagers et vêtements	●
	Épicerie et spécialistes	●		Sports	●
Télécommunications et technologie	Électronique	●	Commerce de détail (non alimentaire)	Voyages, hôtels et restaurants	●
	Télécommunications et distributeurs	●		Commerce de détail spécialisé, électronique et habillement	●

- Secteurs en croissance avec un appétit fort en souscription et des partenariats à long terme avec les clients
- Structure de police équilibrée et partage des risques avec les clients
- Critères de souscription stricts / travailler avec des clients avec une gestion des risques de grande qualité

Faits & Chiffres



Marché intermédiaire

(Chiffre d'affaires \$10m - \$150m):

- Entreprises de tous secteurs d'activité ayant un grand livre stable et bien géré.
- Entreprises ayant des antécédents solides en matière de gestion des créances douteuses.
- Structures flexibles comprenant une couverture globale au premier risque (AFL) ou une couverture de base au 1er euro (ground-up)

Produits

Trad-Enable+

(Limites de crédit non annulables avec une couverture au premier euro, soutenues par TradEnbale Xtra)

Corporate Trade Whole Turnover

(Limites de crédit non annulables avec partage des risques du client, y compris les limites de crédit discrétionnaires)

Clients Principaux

Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. AIG détient exclusivement tous les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle.

AIG est le nom commercial des activités mondiales d'assurance dommages, vie et retraite, et d'assurance générale d'American International Group, Inc. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.aig.com. Tous les produits et services sont fournis par American International Group, Inc ou par des sociétés affiliées. Les produits et services peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et juridictions, et l'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrats d'assurance. Les produits et services non liés à l'assurance peuvent être fournis par des filiales ou des sociétés affiliées de l'American International Group Inc.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

Informations minimales exigées pour une demande de cotation

- **Comptes multinationaux et stratégiques (Chiffre d'affaires \$100m+):**

Informations complètes nécessaires à la soumission ou questionnaire complété, y compris les informations sur le chiffre d'affaires par pays, les informations sur la balance commerciale, la liste des principaux acheteurs avec les limites de crédit requises, la balance âgée et la procédure de gestion crédit management.

Limites

- Limites discrétionnaires généralement de l'ordre de 250 000 à 10 millions de dollars US (par rapport aux limites traditionnelles généralement bien inférieures à 100 000 USD) qui offrent à l'assuré indépendance et flexibilité dans le cadre de l'excédent de perte.



Comptes internationaux et stratégiques

(Chiffre d'affaires \$150m+):

- Des entreprises dont les fondamentaux en matière de gestion du crédit sont bien établis
- Un bilan solide et une volonté de partager les risques par le biais d'une Franchise Annuelle Globale
- Entreprises internationales opérant par l'intermédiaire de plusieurs entités dans le monde entier
- Les risques export sont couverts par une police domestique et export, des polices locales ou un programme-cadre.

Produits

Gamme de produits avec option Excess of Loss (XoL)

Gamme de produits pour Acheteur Unique

Trade Credit Bridge (Solutions de financement conforme aux règles de Bâle)

Responsable Assurance-Crédit

Franck Elkeslassy

Email: franck.elkeslassy@aig.com

Directeur Commercial France, Belgique, Luxembourg

François Villatte

Email: francois.villatte@aig.com